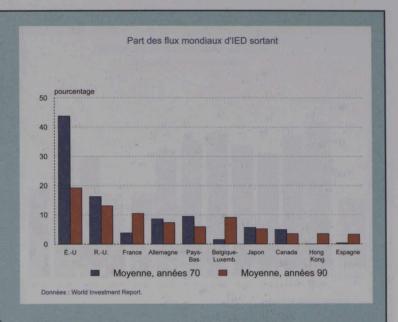
disproportionnée de ces flux prenait le chemin du Canada. En 2003, la part des États-Unis était tombée à moins d'un quart, non en raison d'une baisse de l'investissement sortant des États-Unis, mais plutôt de l'importance croissante d'autres investisseurs. En guise d'illustration, avant 1975, le Canada recevait systématiquement plus d'IED que les États-Unis, une économie dont la taille était pourtant dix fois plus grande que celle de l'économie canadienne⁴. Avec l'avènement de nouveaux investisseurs sur la scène mondiale au début des années 80, la part des flux d'IED entrant en Amérique du Nord reçue par le Canada est retombée à un niveau correspondant davantage à la taille relative des deux économies. bien que la part du Canada soit demeurée légèrement supérieure à celle que prédirait un modèle de gravité des flux d'IED et qu'elle a augmenté lentement depuis.



Les politiques économiques canadiennes de la fin des années 70 et du début des années 80, plus précisément le Programme énergétique national (PEN) et la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, pourraient constituer un troisième facteur ayant contribué au recul de la part de l'IED entrant mondial détenue par le Canada. De même, la perception générale de l'IED par de nombreux responsables des politiques au Canada à l'époque pourrait avoir précipité le déclin de la part des flux mondiaux d'IED détenue par le Canada⁵.

En résumé, les stocks d'IED sont le reflet de plusieurs années de décisions d'investissement antérieures de même que de la dépréciation et d'autres changements survenant dans la valeur marchande. Les flux d'IED sont donc une mesure plus significative et pertinente de l'attrait d'un pays comme destination de l'investissement. Même si la part des stocks d'IED entrant détenue par le Canada a reculé de façon régulière pendant plus de deux décennies, la part des flux d'IED entrant détenue par le Canada a chuté rapidement dans les années 80, mais elle est demeurée relativement constante depuis. Les stocks d'IED s'approchent tout simplement, mais lentement, de ce niveau.

Ni les tendances de l'investissement elles-mêmes ni les facteurs déterminants derrière ces tendances ne semblent indiquer que l'attrait du Canada en tant que destination de l'investissement ait changé de façon significative au cours des deux dernières décennies ou plus. Au contraire, elles traduisent probablement l'importance croissante des destinations concurrentes pour les flux mondiaux d'IED.

⁴ L'investissement américain n'est pas, par définition, considéré comme de l'IED, mais il l'est si l'investissement est fait au Canada.

⁵ Hejazi, Walid et A.E. Safarian, « Explaining Canada's Changing FDI Patterns », exposé présenté à la conférence de l'Association canadienne d'économique en 2003; Daniel Shapiro et Steven Globerman, « Foreign Investment Policies and Capital Flows in Canada: A Sectoral Analysis », *Journal of Business Research*, vol. 56, 2003.